



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 23 octobre 2013

Communiqué de presse

**LE CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT :
DES MOYENS AU SERVICE D'UNE POLITIQUE TERRITORIALE
DE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES**



La commission territoriale du centre national pour le développement du sport (CNDS) s'est réunie, le mardi 22 octobre 2013 à la maison régionale des sports à Villeneuve d'Ascq afin de clôturer l'exercice 2013 du CNDS en région Nord-Pas-de-Calais sous la présidence conjointe de Jean-Pierre Coisne, président du comité régional olympique et sportif (CROS) et d'André Bouvet, directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), délégué territorial adjoint du CNDS.

Les travaux de la commission ont permis d'acter les propositions de répartition des crédits, notamment du dispositif « d'accompagnement éducatif sportif » pour l'année scolaire 2013-2014.

Ce sont ainsi plus de 840 000 euros d'aide qui ont été répartis en direction des associations sportives de la région pour la mise en œuvre de modules d'initiation et de découverte des pratiques sportives dans le temps périscolaire.

Par ailleurs, un bilan de l'état des créations d'emplois soutenus en région par le CNDS sur le dispositif « Emploi CNDS » a été dressé lors de cette réunion. En 2013, l'Etat a engagé 1,1 million d'euros pour l'emploi dans les associations sportives. La commission a validé la création effective de 37 nouveaux emplois. Au total, c'est plus d'une centaine d'emplois qui bénéficient d'une aide au titre du CNDS en région Nord-Pas-de-Calais.

En outre, un premier bilan du programme « emplois d'avenir » dans le champ sportif a été présenté : 264 emplois ont été créés au 15 octobre. Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative avait parrainé les premiers contrats signés en mai dernier et signé une convention portant création de 300 emplois d'avenir dans le Nord-Pas-de-Calais traduisant la mobilisation de nombreux acteurs du sport dans la bataille pour l'emploi des jeunes.

Le sport offre des perspectives en termes de qualification et d'emploi aux jeunes, même non-qualifiés. Ces emplois d'avenir permettent à la fois de favoriser leur insertion professionnelle et de mieux accompagner le développement des pratiques sportives.